

Impôt sur le revenu—Loi

Les agriculteurs ont besoin de notre aide et de notre collaboration. Ils ont besoin d'un gouvernement qui sache se montrer compréhensif à leur égard, au lieu de les frustrer au moyen de toute une série de manœuvres bureaucratiques. Ils ont besoin que les bureaucrates comprennent bien la portée de certains articles de la loi et leur application, car ces dispositions ont un effet tragique sur notre collectivité agricole.

Je voudrais à présent m'arrêter quelques instants au secteur des affaires. Nous avons entendu à maintes reprises affirmer à la Chambre que le secteur de la petite entreprise plus particulièrement était la cheville ouvrière de l'économie. En effet, ce secteur crée la majorité des emplois au Canada. Il arrive bien souvent que l'entreprise soit familiale, c'est-à-dire qu'elle appartienne aux deux conjoints; il en est certainement ainsi dans ma circonscription. Ces gens risquent leurs économies, leur maison, tous leurs biens, quoi, pour monter une entreprise dans leur localité. Les revenus que leur rapporte ce commerce sont bien souvent de loin inférieurs à ce qu'ils auraient accepté ou gagné s'ils avaient détenu un emploi rémunéré durant plusieurs années d'affilée. Autrement dit, ils prennent des risques, ils créent des emplois et de nouvelles possibilités de travail, ce que nous à titre de législateurs et de Canadiens leur avons souvent recommandé de faire. C'est essentiellement ce que nous faisons. J'estime qu'il faudrait récompenser ces gens-là de leurs efforts. Mais qu'obtiennent-ils? Ils obtiennent une loi de l'impôt sur le revenu bien compliquée. Ils n'arrivent ni à la lire ni à la comprendre. Ils se retrouvent avec des impôts qu'ils n'arrivent tout simplement pas à régler. S'ils tardent à les payer, ils voient arriver chez eux les agents du fisc qui leur demandent de payer ce qu'ils doivent sur-le-champ, même s'ils doivent pour cela ruiner leur entreprise.

La Chambre a été informée de situations comme celle-là lors de sa séance d'hier. Un député a rapporté ce que les fonctionnaires de ce ministère ont fait à une entreprise de sa circonscription. Quand une entreprise tarde à payer ce qu'elle doit au ministère du Revenu national, le gouvernement saisit ses comptes recevables. En agissant ainsi, le gouvernement remplit tous les créanciers d'effroi, vu la situation économique actuelle. Ceux-ci obligent l'entreprise à déposer son bilan, de sorte qu'une entreprise qui pourtant fournissait du travail à des Canadiens est condamnée à la faillite.

Le meilleur exemple que je puisse offrir est celui d'une entreprise qui a joué un rôle important dans ma vie. J'en connais les propriétaires depuis toujours. Ils exploitent une petite station service de ma ville natale. Lorsque j'ai acheté ma première voiture, c'est là que je me rendais pour l'entretien. Ces gens-là ont permis à quelques travailleurs de gagner leur vie pendant des années et leur station-service constituait une source d'emploi régulier pour les travailleurs de Grimshaw. Ils ont participé bien modestement à la recherche pétrolière, puisqu'ils conduisaient des camions employés à la prospection sismique et se livraient même à des travaux de prospection sismique pendant l'hiver. C'est ainsi qu'ils créaient des emplois pour les habitants de la région. Pendant des années, la femme—il s'agit en fait d'un couple—s'était occupée de tenir la comptabilité et de préparer leur déclaration d'impôt. Il

s'agissait d'une petite entreprise toute simple. Ces gens-là travaillaient fort et vivaient bien. Mais qu'est-il advenu de leur entreprise? Les impôts étant devenues trop compliqués, ils ont dû confier leur comptabilité à des spécialistes. Aujourd'hui, lorsque je leur rends visite, je les trouve remplis d'amertume et de colère. Ils se demandent pourquoi diable ils supportent toutes ces tracasseries. Pourquoi diable n'abandonnent-ils pas tout, quitte à faire autre chose? Pourquoi ne laissent-ils pas à d'autres les ennuis que le gouvernement leur impose jour après jour?

En terminant, je tiens à dire que le gouvernement devrait fournir aux Canadiens une loi qui corresponde à leurs aspirations et qui les encourage à prendre des risques, à multiplier les occasions et à créer des emplois pour les Canadiens de toutes les régions. Au lieu de cela, le gouvernement présente aux Canadiens une loi qui les intimide, qui les harcèle et qui fait obstacle chez eux à tout ce qui pourrait un tant soit peu ressembler à de l'initiative ou à de l'esprit d'entreprise.

Le président suppléant (M. Blaker): Questions, commentaires?

Le député de Verchères (M. Loiselle) a la parole.

[Français]

M. Bernard Loiselle (Verchères): Monsieur le Président, le débat qui a présentement lieu prend une singulière importance car il a pour premier objectif de faire adopter les mesures budgétaires d'avril dernier, des mesures destinées à stimuler vigoureusement l'économie, des mesures visant à encourager les investissements dans de nouvelles capacités de production ainsi que dans de nouvelles idées qui permettront au Canada d'aller de l'avant en cette période de croissance économique caractérisée par le progrès technologique.

Le budget d'avril a été précédé de consultations d'une ampleur encore jamais vue dans ce pays. Les consultations se sont poursuivies après le dépôt du Budget et nous ont permis d'améliorer nos propositions. S'il est évident que cette méthode ralentit le processus de mise en vigueur de la législation budgétaire, elle contribue néanmoins à améliorer la teneur des mesures dont est finalement saisi le Parlement. Cet aspect est en soi indispensable à l'adoption rapide par le Parlement des mesures fiscales du Budget ainsi qu'à l'établissement d'un climat de confiance propice à une reprise économique soutenue.

Comme on pourrait s'y attendre, la reprise évolue à un rythme qui varie selon les régions. Au Québec, par exemple, le terrain à regagner est plus important que dans d'autres régions du pays, car cette province a été plus durement touchée par la récession. En fait, sa position est comparable à celle du Canada par rapport aux autres pays industrialisés.

Je suis heureux de constater que la reprise au Québec montre des signes encourageants de vigueur. Le gouvernement fédéral n'a négligé aucun aspect pour que la reprise ait un caractère véritablement national et pour continuer de promouvoir de meilleures perspectives économiques dans toutes les régions. Il convient de signaler que plusieurs de ces mesures fiscales sont très avantageuses pour les petites et les moyennes entreprises qui, comme on le sait, occupent une place des plus importantes dans la structure économique du Québec.